



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'HARMONIE-JEUNESSE

## Lundi 22 juin à 18h30 au salon du personnel

### Ordre du jour de la séance ordinaire

---

1. Présence et quorum
2. Nomination du ou de la secrétaire
3. Adoption de procès-verbal du 27 mai (D)
4. Parole au public
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)
6. Points d'information
  - 6.1 Thème pour l'an prochain (I)
  - 6.2 Cour d'école
7. Décisions du conseil d'établissement
  - 7.1 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2019-2020 (P) (art. 75.1 LIP)
  - 7.2 Adoption de la reddition de comptes du conseil d'établissement (D)
  - 7.3 Sorties et visites dans Ste-Anne-des-Plaines (D)
  - 7.4 Assemblée générale des parents du 25 août 2020
  - 7.5 Cadre d'organisation du service de garde (D)
  - 7.6 Cadre d'organisation du service des dîneurs (D)
  - 7.7 Budget de fonctionnement du CÉ (D)
8. Informations/rapports (I)
  - 8.1 Information de la président
  - 8.2 Service de garde
  - 8.3 Personnel enseignant
  - 8.4 Direction



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'HARMONIE-JEUNESSE  
Lundi 22 juin à 18h30 au salon du personnel  
Ordre du jour de la séance ordinaire

---

9. Varia

10 Levée de la séance

(C) consultation	(D) Adoption	(I) Information	(P) Approbation
------------------	--------------	-----------------	-----------------